



SAINTONGE

Décision n° 410 / 2020
AB**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE***Extrait du registre de décisions du Président*

Objet : Décision de l'attribution - Procédure n° : 2019/010 Collecte, transport et traitement - valorisation des flux de déchèteries / collecte en av du verre et traitement des papiers - reconduction 1 (traitement/valorisation des déchets végétaux secteur sud)

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Considérant le DCE N° 2019/010 relatif au marché "COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT - VALORISATION DES FLUX DE DECHETERIES / COLLECTE EN AV DU VERRE et TRAITEMENT DES PAPIERS" établi par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge ;

Considérant que ce marché est divisé en :

- * Lot 1 (Traitement/valorisation des papiers de bureau), estimé à 1.400,00 € HT soit 1.680,00 € TTC, ;
- * Reconduction 1 (Traitement/valorisation des papiers de bureau), estimé à 700,00 € HT soit 840,00 € TTC, ;
- * Reconduction 2 (Traitement/valorisation des papiers de bureau), estimé à 700,00 € HT soit 840,00 € TTC, ;
- * Reconduction 3 (Traitement/valorisation des papiers de bureau), estimé à 700,00 € HT soit 840,00 € TTC, ;
- * Lot 2 (Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques hors filière REP Eco-DDS), estimé à 304.438,00 € HT soit 334.881,80 € TTC, (10% TVA) ;
- * Reconduction 1 (Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques hors filière REP Eco-DDS), estimé à 152.219,00 € HT soit 167.440,90 € TTC, (10% TVA) ;
- * Reconduction 2 (Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques hors filière REP Eco-DDS), estimé à 152.219,00 € HT soit 167.440,90 € TTC, (10% TVA) ;
- * Reconduction 3 (Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques hors filière REP Eco-DDS), estimé à 152.219,00 € HT soit 167.440,90 € TTC, (10% TVA) ;
- * Lot 3 (Collecte et reprise des métaux et batteries), estimé à 100.460,00 € HT soit 110.506,00 € TTC, (10% TVA) ;
- * Reconduction 1 (Collecte et reprise des métaux et batteries), estimé à 50.230,00 € HT soit 55.253,00 € TTC, (10% TVA) ;

- * Reconstitution 2 (Collecte et reprise des métaux et batteries), estimé à 50.230,00 € HT soit 55.253,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Reconstitution 3 (Collecte et reprise des métaux et batteries), estimé à 50.230,00 € HT soit 55.253,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Lot 4 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Nord), estimé à 96.000,00 € HT soit 105.600,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 1 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Nord), estimé à 96.000,00 € HT soit 105.600,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 2 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Nord), estimé à 96.000,00 € HT soit 105.600,00 € TTC, ;
 - * Lot 5 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud), estimé à 51.000,00 € HT soit 56.100,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Reconstitution 1 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud), estimé à 51.000,00 € HT soit 56.100,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Reconstitution 2 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud), estimé à 51.000,00 € HT soit 56.100,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Lot 6 (Traitement/valorisation des gravats secteur Nord), estimé à 60.000,00 € HT soit 72.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 1 (Traitement/valorisation des gravats secteur Nord), estimé à 30.000,00 € HT soit 36.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 2 (Traitement/valorisation des gravats secteur Nord), estimé à 30.000,00 € HT soit 36.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 3 (Traitement/valorisation des gravats secteur Nord), estimé à 30.000,00 € HT soit 36.000,00 € TTC, ;
 - * Lot 7 (traitement/valorisation des gravats secteur Sud), estimé à 15.000,00 € HT soit 18.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 1 (traitement/valorisation des gravats secteur Sud), estimé à 7.500,00 € HT soit 9.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 2 (traitement/valorisation des gravats secteur Sud), estimé à 7.500,00 € HT soit 9.000,00 € TTC, ;
 - * Reconstitution 3 (traitement/valorisation des gravats secteur Sud), estimé à 7.500,00 € HT soit 9.000,00 € TTC, ;
 - * Lot 8 (Traitement/valorisation du bois de classe A), estimé à 35.000,00 € HT soit 38.500,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Reconstitution 1 (Traitement/valorisation du bois de classe A), estimé à 35.000,00 € HT soit 38.500,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Reconstitution 2 (Traitement/valorisation du bois de classe A), estimé à 35.000,00 € HT soit 38.500,00 € TTC, (10% TVA) ;
 - * Lot 9 (Traitement du tout-venant), estimé à 1.090.700,00 € HT soit 1.199.770,00 € TTC, (10% TVA) ;
- Considérant que ce lot est divisé en tranches :
- * Tranche ferme : Tranche ferme "Tout-Venant" (Dépense estimée à : 975.000,00 € HT soit 1.072.500,00 € TTC, (10% TVA))
 - * Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 1 : Films plastiques (Dépense estimée à : 1.600,00 € HT soit 1.760,00 € TTC, (10% TVA))
 - * Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 2 : Polystyrene (Dépense estimée à : 1.600,00 € HT soit 1.760,00 € TTC, (10% TVA))
 - * Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 3 : Plâtre (Dépense estimée à : 112.500,00 € HT soit 123.750,00 € TTC, (10% TVA))
- * Reconstitution 1 (Traitement du tout-venant), estimé à 545.350,00 € HT soit 599.885,00 € TTC, (10% TVA) ;
- Considérant que ce lot est divisé en tranches :
- * Tranche ferme : Tranche ferme "Tout-Venant" (Dépense estimée à : 487.500,00 € HT soit 536.250,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 1 : Films plastiques (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 2 : Polystyrene (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 3 : Plâtre (Dépense estimée à : 56.250,00 € HT soit 61.875,00 € TTC, (10% TVA))

* Reconstitution 2 (Traitement du tout-venant), estimé à 545.350,00 € HT soit 599.885,00 € TTC, (10% TVA) ;
Considérant que ce lot est divisé en tranches :

* Tranche ferme : Tranche ferme "Tout-Venant" (Dépense estimée à : 487.500,00 € HT soit 536.250,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 1 : Films plastiques (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 2 : Polystyrene (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 3 : Plâtre (Dépense estimée à : 56.250,00 € HT soit 61.875,00 € TTC, (10% TVA))

* Reconstitution 3 (Traitement du tout-venant), estimé à 545.350,00 € HT soit 599.885,00 € TTC, (10% TVA) ;
Considérant que ce lot est divisé en tranches :

* Tranche ferme : Tranche ferme "Tout-Venant" (Dépense estimée à : 487.500,00 € HT soit 536.250,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 1 : Films plastiques (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 2 : Polystyrène (Dépense estimée à : 800,00 € HT soit 880,00 € TTC, (10% TVA))

* Tranche optionnelle : Tranche optionnelle 3 : Plâtre (Dépense estimée à : 56.250,00 € HT soit 61.875,00 € TTC, (10% TVA))

* Lot 10 (Mise en balles du carton), estimé à 20.000,00 € HT soit 22.000,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Reconstitution 1 (Mise en balles du carton), estimé à 10.000,00 € HT soit 11.000,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Reconstitution 2 (Mise en balles du carton), estimé à 10.000,00 € HT soit 11.000,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Reconstitution 3 (Mise en balles du carton), estimé à 10.000,00 € HT soit 11.000,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Lot 11 (Collecte du verre en apport volontaire), estimé à 797.500,00 € HT soit 877.250,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Reconstitution 1 (Collecte du verre en apport volontaire), estimé à 159.500,00 € HT soit 175.450,00 € TTC, (10% TVA) ;

* Reconstitution 2 (Collecte du verre en apport volontaire), estimé à 159.500,00 € HT soit 175.450,00 € TTC, (10% TVA) ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 5.642.495,00 € HT soit 6.225.844,50 € TTC, ;

Considérant que cette estimation dépasse les seuils d'application de la publicité européenne ;

Vu la décision du Conseil Communautaire du 17 avril 2014 approuvant les conditions, le montant estimé et autorisant la passation du marché par appel d'offres ouvert ;

Vu l'avis de marché 2019/S058-134091 paru le 22 mars 2019 au Journal Officiel de l'Union Européenne ;

Vu l'avis de marché 19-42162 paru le 20 mars 2019 au niveau national ;

Vu la décision du Président du 24 mai 2019 relative à l'attribution du marché "COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT - VALORISATION DES FLUX DE DECHETERIES / COLLECTE EN AV DU VERRE et TRAITEMENT DES PAPIERS - Lot 5 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud)" à SAS AES, Le Petit Clos, 24800 ST PAUL LA ROCHE pour le montant d'offre contrôlé de 32.300,00 € HT soit 35.530,00 € TTC, (10% TVA) ;

Considérant que le cahier des charges N° 2019/010 prévoit que ce marché peut être reconduit ;

Considérant que la Communauté des Communes de la Haute Saintonge propose, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché "COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT - VALORISATION DES FLUX DE

AR PREFECTURE

017-200041523-20200907-DEC410_2020-AU
Reçu le 07/09/2020

Marchés publics

DECHETERIES / COLLECTE EN AV DU VERRE et TRAITEMENT DES PAPIERS - Reconduction 1 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud)" au même prestataire de services, soit SAS AES, Le Petit Clos, 24800 ST PAUL LA ROCHE pour le montant d'offre contrôlé de 32.300,00 € HT soit 35.530,00 € TTC, (10% TVA) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Article 1er : De reconduire le marché "COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT - VALORISATION DES FLUX DE DECHETERIES / COLLECTE EN AV DU VERRE et TRAITEMENT DES PAPIERS - Reconduction 1 (Traitement/valorisation des Déchets Végétaux secteur Sud)" au même prestataire de services, soit SAS AES, Le Petit Clos, 24800 ST PAUL LA ROCHE, pour le montant d'offre contrôlé de 32.300,00 € HT soit 35.530,00 € TTC, (10% TVA).

Article 2 : De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

Fait à Jonzac,

Le 07 SEP. 2020

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex